

Cadre de vie, Propreté : La Charte Routes Propres 2025

Palavas-les-Flots, signataire de la Charte des Routes Propres, renouvelle sa collaboration avec le Département de l'Hérault à l'occasion de la Semaine Départementale de Ramassage et de Tri des Déchets Abandonnés, qui se déroulera du 5 au 13 avril 2025.

Publié le 03/04/2025 – Mis à jour le 07/04/2025



©Drone-Ops

Le 10 avril, des agents du Département réaliseront un grand nettoyage de printemps pour débarrasser les routes et les pistes cyclables des déchets abandonnés, avant le début des premières opérations de fauchage.



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00